Cahiers de la Méditerranée

La question de la violation de l'interdit racial en 1914-1918. La rencontre des coloniaux et des femmes françaises

Jean-Yves Le Naour

Citer ce document / Cite this document :

Le Naour Jean-Yves. La question de la violation de l'interdit racial en 1914-1918. La rencontre des coloniaux et des femmes françaises. In: Cahiers de la Méditerranée, n°61, 1, 2000. Politique et altérité. La Société Française face au racisme (XXe siècle) [Actes du colloque de Nice, décembre 1999] pp. 171-186;

doi : https://doi.org/10.3406/camed.2000.1299

https://www.persee.fr/doc/camed_0395-9317_2000_num_61_1_1299

Fichier pdf généré le 13/05/2018

LA QUESTION DE LA VIOLATION DE L'INTERDIT RACIAL EN 1914-1918

LA RENCONTRE DES COLONIAUX ET DES FEMMES FRANÇAISES

Jean-Yves LE NAOUR
Université de Toulouse le Mirail

Pour les 8 à 900.000 indigènes coloniaux qui passèrent, comme soldats ou travailleurs, tout ou partie des quatre années de guerre sur le sol de la métropole[1], le Premier Conflit mondial fut l'occasion de découvrir la *"mère patrie"*.

Une découverte qui vaut également pour les Français dont l'immense majorité put réaliser ce que signifiait l'empire colonial et approcher pour la première fois des hommes de couleur. L'accueil qui leur fut réservé, en ce qui concerne les combattants du moins, n'a pas été égal partout mais se caractérise en général par la bienveillance. L'étonnement des premiers instants, la peur du sauvage véhiculée par la littérature et l'imagerie populaire d'avant-guerre, font rapidement place à la satisfaction sinon à l'enthousiasme.

A Montpellier, on acclame les tirailleurs algériens et des femmes leur envoient des fleurs [2] , à Sète, Bakary Diallo qui vient de débarquer est touché par l'état d'esprit de la population :

> *"On nous accueille de toutes parts, au café, dans les boulangeries, dans les charcuteries pour nous offrir de bonnes choses"* [3] .

Dans leur cantonnement, en arrière des lignes, les habitants manifestent d'abord une surprise mêlée de crainte pour se familiariser peu à peu, se réjouir, et finalement préférer le stationnement des troupes noires à tout autre[4].

Rien d'étonnant, donc, à ce que l'image du sauvage, le *"tropophage"* aux termes de Bécassine devenue marraine d'un Sénégalais se transforme en celle d'un joyeux enfant riant de toutes ses dents à l'instar du tirailleur vantant

---

1 - Marc Michel, " Mythes et réalités du concours : soldats et travailleurs d'outre-mer dans la guerre française ", *in* Jean-Jacques Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau (dir), *Les sociétés européennes et la guerre de 14*, Paris X, 1990, 495 p.

2 - Gilbert Meynier, "Les Algériens en France, 1914-1918, *Revue d'histoire maghrébine*, 1976. Voir également du même auteur *L'Algérie révélée. La guerre de 14-18 et le premier quart du XXe siècle*, Paris, Droz, 1981, 783 p.

3 - Bakary Biallo, Force-Bonté, Paris, Rieder, 1926, 211 p, p 113 cité par Marc Michel, *L'appel à l'Afrique. Contribution et réaction à l'effort de guerre en AOF*, Publications de la Sorbonne, Paris I, 1982, 533p.

4 - Marc Michel, *L'appel à l'Afrique, op.cit*, p. 396.

Persée creative commons

la marque Banania. Il faut cependant faire intervenir ici deux variables fondamentales dans la façon dont vont s'élaborer les représentations mentales mutuelles : la différence d'estime entre le combattant et l'ouvrier colonial d'une part, la chronologie et la modification des attitudes pendant le conflit d'autre part.

Quand on sait comment les poilus (et leurs épouses) jugent les ouvriers en usine qualifiés d' *"embusqués"* avec sans doute autant d'envie que de mépris, on comprend mieux le discours de rejet, la multiplication des incidents et des vexations en tous genres dont sont victimes les travailleurs coloniaux à partir de 1917.

En effet, à cette date, l'historien américain Tyler Stovall recense de violentes émeutes racistes à Toulouse, Brest, Le Havre ou encore Dijon[5] qu'il analyse par la frustration des soldats considérant que les travailleurs coloniaux leur volent leur place économique et, pis encore, dans un contexte de crise de la masculinité, leurs femmes. Ils symbolisent les embusqués par excellence mais aussi le désordre de la guerre au moment du fléchissement du moral des Français, ainsi s'expliquent les rumeurs qui affirment que des troupes coloniales auraient réprimé dans le sang les grèves de 1917 alors que les soldats français avaient refusé de tirer.

Selon Stovall, cette violence envers les *"ennemis de l'intérieur"* [6] est une attaque contre l'esprit de l'Union sacrée. De plus, l'attitude des ouvriers coloniaux pendant les grèves de 1917, leur refus de se joindre aux revendications sociales envers lesquelles ils semblent indifférents faute de conscience de classe et d'intégration dans le monde ouvrier[7] , leur alienent les sympathies de leurs camarades de travail : ils deviennent alors de *"sales Sidi venus en France manger le pain des travailleurs français"* et les femmes de mobilisés se prennent à croire que *"si les coloniaux n'étaient pas venus en France, leurs maris travailleraient dans les usines"* [8] .

L'expérience de la guerre est donc ambivalente. Elle n'est pas la même pour les ouvriers que pour les soldats qui, comme le souligne Marc Michel pour l'AOF ou Gilbert Meynier pour l'Algérie, furent des combattants loyaux convaincus de trouver de l'estime et de la dignité dans leur engagement ainsi qu'un traitement plus égalitaire que dans l'ordre colonial.

En revanche, le travailleur colonial fait l'expérience d'un racisme populaire et quotidien qui fixe les caractères d'un nord-africain paresseux et vicieux, prompt à sortir le couteau et d'un Indochinois aussi fainéant que

---

5 - Tyler Stovall, "The color line behind the lines : Racial Violence in France during the Great War", *American Historical Review*, june 1998, pp. 737-769

6 - *Ibid*, p.768.

7 - C'est d'autant plus vrai qu'ils sont exclus des syndicats alors que les immigrants européens, Espagnols et Italiens pour leur plus grande part, commencent à y être intégrés après avoir été, eux aussi, victimes de violences racistes à la fin du XIXe siècle.

8 - Tyler Stovall, pp.763 et 764

sournois. Le chroniqueur G. de la Fouchardière, dans les colonnes de *L'Oeuvre,* ne craint pas d'insulter publiquement, en mars 1917, les Kabyles préposés à la propreté des rues parisiennes (déjà) qui, selon lui, importunent les passantes, donnent des puces aux chiens, mangent dans les poubelles et dont le travail accompli ne vaut en rien la somme d'argent dépensée pour les faire venir en France[9] .

Le 19 septembre 1916, un soldat du Midi apprenant que les Marocains sont en repos dans son village écrit à son fils de *"bien se méfier"* et de protéger sa mère et sa soeur en veillant *"le soir que les portes soient bien closes"* tant il est vrai que, pour ce poilu, le colonial est un violeur en puissance[10] .

I - LA DÉCOUVERTE DE LA FEMME BLANCHE

Il serait faux toutefois d'opposer radicalement à ce point de vue le soldat et le travailleur qui purent tous les deux faire tour à tour l'expérience du racisme, du respect et de la reconnaissance. La Première Guerre mondiale n'accoucha donc pas seulement du sentiment de xénophobie pour le non-Européen mais fut aussi l'occasion d'une véritable rencontre, de contacts lentement tissés qui intégrèrent peu à peu les coloniaux à la vie métropolitaine.

La meilleure expression de cette rencontre opérée sur un pied d'égalité est sans aucun doute l'amour partagé ou en tout cas la proximité sexuelle des coloniaux avec les Françaises, principalement ouvrières qui furent, pour reprendre les propres termes de Mireille Fabre :

> *"les vraies initiatrices au monde moderne [...] dévoilant une modernité politique et sociale révélée d'abord dans l'effondrement d'un interdit majeur de la société coloniale : la fréquentation des femmes françaises"* [11] .

Pour les responsables militaires et coloniaux, la transgression du tabou sexuel de la femme blanche est une menace contre l'édifice colonial même dont l'autorité est sapée par l'égalitarisme et conduit à la fin du prestige et de la supériorité française. Aussi, tous les efforts ont été fournis pour isoler au maximum les contingents indigènes des métropolitains : les soldats ramenés en cantonnement d'hiver dans le Midi disposent de permissions de sortie réduites et surveillées, les ouvriers sont rassemblés dans des baraquements en vertu d'une politique de ségrégation dont le but officiel est de les protéger contre les

---

9 - *L'Oeuvre,* 21 mars 1917, "Sous l'oeil des Kabyles"

10 - Gérard Baconnier, André Minet, Louis Soler, *La plume au fusil, les poilus du Midi à travers leur correspondance,* Toulouse, Privat, 1985, 379p, p.188.

11 - Mireille Favre-Le Van Hö, *Un milieu porteur de modernisation : travailleurs et tirailleurs vietnamiens pendant la Première Guerre mondiale,* Thèse de l'école nationale des Chartres, 1986, p.527.

tentations du monde moderne ainsi que des individus louches, escrocs ou propagandistes *"démoralisateurs"*, défaitistes ou agents de la révolution.

Si cette politique de ségrégation va se renforcer en ce qui concerne les militaires, privés de permission malgré les demandes d'accueil de nombreux Français et isolés dans les hôpitaux dans des services où le personnel médical féminin est interdit, comme nous le verrons par la suite, il ne fut pas possible d'empêcher les liens et les contacts avec les ouvriers français et surtout avec les ouvrières à l'intérieur même des usines. En tout état de cause, ce sont les ouvriers qui ont poussé le plus loin leur intégration dans la société française alors que pour les soldats, *"les rencontres furent accidentelles et épisodiques"* [12]

La découverte de la métropole s'accompagne en effet de la découverte sexuelle de la femme blanche que ce soit dans une maison de tolérance où, suprême avilissement de la race blanche selon l'antipornographe Emile Pourésy[13] , les indigènes peuvent louer le corps d'une Française, ou bien encore par l'intermédiaire des innombrables photographies et cartes postales de femmes dénudées vendues sous le manteau.

Dans un renversement de l'exotisme qui faisait des différents peuples coloniaux des sujets de choix pour l'illustration de la carte postale, posséder une photographie d'Européenne nue correspond à une appropriation indirecte et à une sorte de revanche. Les coloniaux sont les principaux acheteurs de cette marchandise prohibée et jugée obscène, ils l'expédient à leurs amis et famille pour leur montrer que la Française, inaccessible et méprisante dans la colonie, est ici légère et à disposition des fantasmes masculins. Le tirailleur tunisien Cherif Ben Daoud envoie par exemple à un ami une carte postale de genre avec au dos la mention suivante :

> *"Telles sont les jeunes filles de France, elles ressemblent toutes à celle de cette carte. Vois comme elles font avec les hommes"* [14] .

On envoie de même sa photographie prise en compagnie d'une amie ou d'une femme complaisante pour montrer à ceux qui sont restés au *"pays"* combien la vie est douce en France et à quel point il est facile d'avoir du succès auprès des femmes, ne craignant pas d'en rajouter pour mieux insister sur sa bonne fortune et agacer ceux qui n'ont pas cette chance : Mokar Ben Amar Ben Sadok, employé à la poudrerie militaire du Bouchet en Seine-et-Oise note, derrière la photographie qui le représente entouré de deux femmes, que toutes les deux veulent son installation définitive en France :

> *"Elles m'ont dit : reste ici avec nous, tu manges, tu couches avec nous et tu te marieras avec la petite. Mais j'ai pas voulu. Il y en a d'autres qui sont mieux que cela. On m'a*

---

12 - Marc Michel, *L'appel à l'Afrique, op.cit,* p.388

13 - Emile Purésy, *Souvenirs de vingt-cinq années de lutte contre l'immoralité publique,* Bordeaux, 1928, 413 p.

14 - SHAT, 7 N 2107, commission de contrôle postal de Tunis

vu aussi avec elles. A Paris il y a des demoiselles qui traînent derrière moi mais j'en ai pas voulu... " [15].

"Régalez-vous bien là-bas, car nous autres nous ne manquons de rien ici..."

conclut un autre travailleur après avoir insisté sur la facilité des aventures avec les Françaises[16].

Bien entendu le contrôle postal, la commission de censure de Marseille mise sur pied en août 1915 mais fonctionnant réellement à partir de novembre 1916, arrête systématiquement ce genre de correspondance et les illustrations qui les accompagnent qui semblent davantage séduire les Indochinois, source des 4/5[e] des cartes envoyées selon un rapport de février 1917. Beaucoup se vantent et affirment que les jeunes filles qui posent à côté d'eux sont leurs fiancées mais à plusieurs reprises, les officiers chargés du contrôle postal vont infirmer leurs fantasmes en notant que certaines femmes ont été abusées et photographiées plusieurs fois avec différents coloniaux.

C'est particulièrement vrai à Perpignan où les permissionnaires figurent toujours auprès de la même jeune femme de la maison du photographe Menozzi qui devient ensuite, dans leur courrier, leur fiancée blanche[17]. Au total 5458 nudités, 765 photographies de femmes et 1014 photos de couples ont été retenues de 1916 à 1918 pour le seul contrôle postal des Indochinois[18] mais c'est évidemment sans tenir compte des courriers envoyés avant le fonctionnement du contrôle postal et du débordement de celui-ci qui ne pouvait lire qu'une partie seulement des correspondances.

Dans les colonies, on s'effraie de la déconsidération de la femme blanche, aussi, le 18 octobre 1916, le gouverneur général de l'Indochine, Charles, met en place un contrôle postal à l'arrivée pour filtrer ce que la commission de Marseille aurait pu laisser passer. Dans une lettre du 28 octobre, il explique son initiative de la sorte :

" On m'a signalé, en effet, que ces photos ornent généralement les maisons des paysans annamites ayant un de leurs parents en France. La vue de ces images suscite certainement chez les indigènes des appréciations peu favorables sur les femmes françaises qu'ils ne sont pas accoutumés à voir en pareille posture. " [19]

---

15 - *Ibid*, contrôle postal de février 1917.

16 - *Ibid*

17 - A.O.M Slotfom, III, 143. Rapport du contrôle postal d'octobre 1918. De même, dans un rapport de février 1917, on lit : "c'est souvent la même fillette qui donne le bras aux ouvriers ou aux tirailleurs."

18 - 66 photos obscènes, 5458 nudités, 1351 déshabillés, 169 baigneuses, 448 baisers, 455 mélia, 765 photos de Françaises et 1014 photos de couples, A.O.M, Slotfom, III, 143.

19 - *Ibid.*

En mai 1917, le gouverneur général s'adresse directement au Ministre des Colonies pour le prier d'intervenir auprès de son collègue de l'Intérieur pour qu'il mette fin au commerce ignoble auquel se prêtent imprimeurs et photographes *"sans scrupules"* qui ruinent *"notre prestige moral"* [20].

Le Ministère s'exécute aussitôt et alerte le Ministre de la Guerre qui prévient à son tour, le 5 juin, les commandants de groupements de travailleurs indochinois pour qu'ils avisent ces derniers qu'un double contrôle postal, au départ et à l'arrivée, supprime les images et photographies licencieuses et qu'il ne sert à rien, en conséquence, de perdre son argent et de retarder l'acheminement des lettres aux familles[21] .

L'intérêt porté à la photographie de la Française ne traduit toutefois qu'une appropriation indirecte de son corps et, si elle menace tout de même de changer la mentalité des peuples colonisés, elle n'est pas aussi dangereuse que les relations sexuelles établies qui ne sont plus de l'ordre du fantasme mais bien de la réalité. La découverte de l'Européenne a d'abord lieu par l'intermédiaire des prostituées qui, par leur nombre et leur tarif peu élevé, étonnent les indigènes rapidement ravis d'être abordés et racolés par des Françaises.

Certains confondent parfois les moeurs féminines en général et celles des prostituées pour tirer des leçons sur le comportement des femmes françaises qui sont loin d'être en leur faveur. D'autres sont moins dupes :

> *"Plus on séduit, plus les poches se vident, car les demoiselles font l'amour surtout avec nos porte-monnaie"*[22]

Mais le recours à la prostitution n'a qu'un temps car nombre d'entre les coloniaux, après avoir noué petit à petit des amitiés au sein de l'usine, contractent des relations suivies avec de jeunes ouvrières. Ils sont aidés en cela par la quasi disparition des ouvriers français[23] et le rapprochement naturel qui s'opère entre deux nouvelles catégories de main d'oeuvre qui ont en commun d'être affectées aux mêmes postes sous qualifiés.

Les lettres saisies par le contrôle postal permettent, à défaut d'estimer numériquement le phénomène, d'en attester l'existence et de dresser le tableau de l'intégration des coloniaux à la vie française par le biais des femmes. Il n'en reste pas moins que ces unions sont souvent jugées par l'opinion comme scandaleuses ou, du moins, d'une grande originalité ce qui explique la volonté de discrétion de plusieurs femmes : *"ne venez pas à cette adresse"* écrit par exemple une jeune femme à son amant à qui elle fixe un rendez-vous sans pour autant vouloir l'introduire dans son entourage immédiat[24] , mais il n'est pas

20 - *Ibid.*

21 - *Ibid.*

22 - A.O.M, Slotfom I, 8, contrôle postal de mai 1917.

23 - "Les hommes sont tous partis en guerre ; aussi les femmes sont-elles passionnées de nous", A.O.M, Slotfom III, 143, rapport d'octobre 1916.

24 - S.H.A.T, 7 N 967 S, rapport du 3 juin 1918.

rare que toute retenue soit oubliée et que la relation soit affichée au grand jour sans différer aucunement de celles qui existent avec les Français.

On y trouve des histoires passionnées, de tendres lettres d'amour qui n'arriveront jamais à leurs destinataires[25] , des jalouses qui menacent de tuer leurs rivales à coups de revolver[26] et des femmes mariées qui oublient leur devoir conjugal pour rejoindre leur amant[27] . Le plus surprenant pour les censeurs qui méprisent au plus haut point les *"sentiments indignes"* de ces femmes est de constater que leurs parents sont au courant de leurs liaisons et qu'ils ne les désapprouvent pas forcément. Qui plus est, les maîtresses des coloniaux ne sont pas toujours des sottes écervelées ou des femmes de moeurs faciles, des demi-prostituées comme les censeurs voudraient le croire, mais des jeunes femmes instruites et considérées socialement :

> *" L'échange de correspondance entre femmes françaises appartenant à toutes les classes de la société et des indigènes tunisiens, militaires ou civils, déjà signalés dans nos rapports antérieurs, est toujours entretenu avec la même activité. [...] Il semble que les familles françaises ne se rendent pas exactement compte du rang social des indigènes qu'elles reçoivent chez elles.*
>
> *Un chauffeur de la compagnie du B.G. Youssef Ben Salah, à Tunis, mobilisé au deuxième génie à Montpellier, vient d'épouser la fille d'un avocat de cette ville. "* [28]
>
> *"Quelques lettres amoureuses et déprimantes [...] ont été interceptées, [...] la plupart adressées à des tirailleurs des vieilles classes du dépôt émanent de jeunes filles instruites et aisées de la capitale et des environs. "* [29]

De la même façon, les officiers préposés au contrôle postal recensent les *"maternités inavouables"* et les projets de mariage. En mai 1920, alors qu'il ne restait plus qu'un nombre réduit de travailleurs et de militaires coloniaux, le contrôle comptait encore 231 couples et 1142 liaisons[30] . Il est en revanche incapable d'estimer le nombre de métis qui, dans la région de Saint-Médard, à en croire la lettre de l'Indochinois Chuoc, saisie en décembre 1918, représenterait entre 50 à 60 naissances, un chiffre qu'il nous est impossible de confirmer.

---

25 - A titre d'exemple, l'ouvrier malgache Rajanoa écrit à Mlle de Campo : "Mon amour est poignant dans mon coeur. Je ne pense plus à personne au monde, vous seule remplissez mon âme. Une bonne poignée d'amour de celui qui vous aime." A.O.M, Slotfom, I, 8, contrôle postal malgache, avril 1919.

26 - S.H.A.T, 7 N 962 S, rapport du 8 novembre au 31 décembre 1917.

27 - *Ibid*, rapports d'officiers interprètes, Saint-Raphaël, 2 juillet 1918.

28 - S.H.A.T, 7 N 2107, commission de contrôle postal de Tunis, Rapport du 31 janvier 1917.

29 - S.H.A.T, 7 N 962 S, rapport de l'officier interprète Valat, Aix-en-Provence, 20 janvier 1918.

30 - Mireille Fabre, *op.cit*, p.533

II - PÉRIL RACIAL, PÉRIL COLONIAL

Le rejet et l'hostilité marquée pour les relations inter-raciales manifestés par les censeurs et les autorités compétentes sont très rarement justifiés par des arguments défendant ouvertement l'ordre colonial et encore moins par des arguments racistes.

L'appel à la main-d'oeuvre et à la force militaire de l'empire s'accompagne difficilement, en effet, de considérations méprisantes à l'égard de ceux que l'on présente comme des Français en devenir au secours de leur mère patrie agressée envers laquelle ils sont reconnaissants et dévoués. Au contraire, certains journalistes sont persuadés qu'une nouvelle humanité fraternelle va naître de " *la régression momentanée où nous a contraint la barbarie teutonne* " et que le préjugé de race va disparaître puisque les soldats africains et asiatiques sont en train d'acquérir " *confiance* " et " *estime* " de la part des Français, une fraternité d'autant plus indéfectible qu'elle a été forgée dans la " *camaraderie de la lutte* " :

> *"A mesure qu'augmentent les facilités de communication entre les races, celles-ci vont peu à peu cesser de se méconnaître et par cela même se fortifieront. [...] Peut être les prochaines années verront-elles la fin de l'ostracisme qui frappait certains hommes de couleur"* [31].

Ainsi, pour expliquer les entraves posées aux relations entre Françaises et coloniaux parle-t-on plus volontiers d'" *influence déprimante* " car ceux-ci n'ont pas l'habitude d'être traités avec autant d'égards et risque de se " *gâter* ". L'amour ou l'affection qui leur est accordé les rend nerveux et leur font " *perdre la tête* ", il importe donc de les protéger contre tout ce qui pourrait déstabiliser leur état d'esprit.

Derrière le paternalisme affiché, l'angoisse du métissage et de l'égalitarisme se fait jour. D'ailleurs, les coloniaux eux-mêmes donnent un sens politique aux relations sexuelles partagées avec les Françaises : il s'agit pour eux d'une revanche sur l'ordre colonial. " *A Saïgon, j'en avais peur comme de ma mère*, écrit le sergent N'Goi à propos des Françaises, *à présent je me moque d'elles* ", tandis qu'un caporal installé à Toulouse considère avec orgueil :

> *"qu'avant on ne parlait que de métis d'Annamites et de Français, il y aura maintenant des métis de Françaises et d'Annamites"* [32].

Nous remplaçons les Français et nous nous approprions leurs femmes, raisonnent-ils avec fierté et quand ils affirment qu'ils ramèneront une blanche à leur retour, on sent toute la suffisance qu'ils peuvent tirer de l'exhibition de leur trophée. Les propos concernant les femmes françaises sont à ce sujet

---

31 - *Paris-Midi*, 1er mars 1915, "les préjugés de race et la guerre"

32 - A.O.M, Slotfom, I, 8 rapport de novembre 1917.

souvent violents, elles sont décrites comme immorales, corrompues et ne se détachent que difficilement de la prostituée. Après avoir été soigné pour blennorragie, Saïd Boudaballah affirme par exemple que les 3/4 des femmes de Lyon sont " *pourries* " [33]. La narration des aventures avec les femmes blanches occupe la plus grande partie de la correspondance des Malgaches :

> *" On se communique ses impressions, on fait le récit de certaines soirées de joie où l'on s'étend avec complaisance sur les détails les plus obscènes, on échange sur la femme blanche les réactions les plus réalistes, et on se promet de bien faire à Madagascar la narration des bonnes fortunes plus ou moins faciles : il faudra que dans la colonie on sache ce que valent les femmes françaises, parmi lesquelles on ne fait aucune distinction."* [34]

Informés de la conduite des premiers volontaires, les Malgaches candidats au départ pour la France rêvent d'amour physique et de plaisirs faciles à la mesure des descriptions détaillées que leur font leurs parents ou amis où entre une part de renversement de la domination coloniale :

> *" Et dans les lettres que l'on s'échange avec des camarades en service en France, on s'encourage mutuellement à contracter des liaisons aussi nombreuses que possible : c'est non seulement un plaisir qui n'est pas à dédaigner, mais aussi une manière de vengeance.*
>
> *Par un retour des choses qu'il convient de mettre à profit, il est possible aujourd'hui de se payer tout le mépris dans lequel l'Européenne à Madagascar a tenu l'indigène : " Nous ont-elles assez regardés comme des lépreux, [...] eh bien, vas-y aujourd'hui, ne t'en prive pas, donne-t'en le plus possible."* [35]

En dehors de la volonté de réaliser des économies, les censeurs affirment que la plus grande motivation des coloniaux pour se rendre en France ou leur plus grand intérêt une fois installés, est de connaître charnellement le plus grand nombre de femmes blanches. Ils insistent avec consternation sur l'idée de revanche pour mieux faire ressortir le péril qu'il y a pour le prestige français - comprendre l'ordre colonial - de laisser de telles unions se produire.

Sexe et pouvoir sont ici mêlés et, pour reprendre les termes de Gilbert Meynier, " *mieux vaut encadrer celui-là pour sauvegarder celui-ci* " [36]. Conjointement au péril de la remise en cause de la supériorité française, et donc de l'édifice colonial, se développe la peur du métissage et de l'altération

---

33 - S.H.A.T, 7 N 2107, contrôle postal, rapport de janvier 1918

34 - A.O.M, Slotfom, I, 8, contrôle postal malgache, novembre 1917

35 - *Ibid,* décembre 1917

36 - Gilbert Meynier, "Les Algériens dans l'armée française (1914-1918)", actes du colloque tenu à Verdun en 1980 sur le thème des *Fronts invisibles (nourrir, fournir, soigner), la logistique des armées au combat pendant la Première Guerre mondiale,* Nancy, 1984, 383 p.

de la race française. " *Nous allons au mélange des races* " note avec effarement le cardinal Baudrillart dans ses carnets à la date du 7 novembre 1916[37] , tandis qu'un mois plus tard " *le péril jaune* " fait la couverture de l'hebdomadaire léger *La Vie Parisienne*, par un dessin de Fabiano représentant un tirailleur indochinois qui sourit à une jeune femme visiblement sous le charme au grand dam d'un homme plus âgé, le père ou le mari, qui tente de la détourner de son inclination[38] .

Les médecins viennent appuyer de leur autorité scientifique le danger racial que représentent les unions mixtes qui ne produisent, selon la thèse de médecine de Pauline Sériot, que " *des êtres dysharmoniques soumis à des influences contradictoires, proies faciles de toutes les névroses, prédisposés aux pires entraînements, habituels perturbateurs de tout groupe régulier* "[39] . Elle est rejointe dans son rejet du métissage par les plus éminents syphiligraphes qui considèrent généralement les populations indigènes comme porteuses par excellence des maladies vénériennes[40] ou, en tout cas, comme "*un terrain biologique favorable* " au développement des microbes[41] .

Pour que le danger soit écarté ou, plus modestement, atténué, une politique sévère et attentive de ségrégation se met en place. Elle a pour but d'agir préventivement en empêchant les contacts mais vise aussi à briser les relations contractées malgré tous les efforts des autorités militaires.

III - UNE POLITIQUE DE SÉGRÉGATION

Le soldat colonial, plus facile à contrôler que l'ouvrier, fait l'objet des mesures d'isolement les plus complètes : tout est mis en oeuvre pour que les contacts avec la population civile soient les plus limités possible. Les instructions sur les permissions des tirailleurs sont, sur ce point, particulièrement révélatrices en ce qu'elles interdisent aux termes de la circulaire du 25 novembre 1914, les permissions au sein des familles française : le congé de convalescence ne peut être pris qu'à condition que les soldats

---

37 - *Les carnets du cardinal Baudrillart (1914-1918)*, Paris, 1994, 1047 p, p 449.

38 - *La Vie Parisienne*, 2 décembre 1916

39 - Pauline Sériot, *Effets nocifs du croisement des races sur le caractère*, Thèse de médecine, Paris, 1918, 81 p.

40 - "*Les hommes qui composent les troupes de couleur (Algériens, Marocains, Sénégalais,etc) sont tous syphilisés.* [c'est l'auteur qui souligne] *Ils ont eu depuis le début de la guerre, beaucoup de succès auprès de la population féminine de moeurs légères et ils ont ainsi contaminé un grand nombre de femmes qui sont devenues, à leur tour, de dangereux foyers d'infection.* ", Dr Julien Raspail, *Sur l'extension des maladies vénériennes dans l'armée. Leurs conséquences sociales, leur prophylaxie, leur traitement*, rapport du 31 août 1915, 12 p, p. 3. Archives du Service de Santé du Val-de-Grâce, 239-2.

41 - Paul Susini, *Quelques considérations sur la syphilis des indigènes d'Algérie*, Thèse de médecine, Paris, 1920, 40 p.

soient hébergés par des oeuvres (Les parrains de Reuilly, etc...) et non par des particuliers[42] .

Il y eut toutefois un léger flottement avant que la circulaire ne soit strictement appliquée entre 1914 et les premiers mois de l'année 1915, aussi le Ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, s'est chargée de rappeler l'interdiction formelle aux généraux le 1er septembre 1915[43] . Il est à noter que la permission de convalescence normalement accordée à tous les militaires à leur sortie de la formation sanitaire, est fréquemment refusée aux soldats coloniaux, même hébergés par des oeuvres, soit en alléguant l'inconduite de l'intéressé :

> *"soit surtout en raison de l'action néfaste et déprimante exercée sur eux par les milieux qu'ils fréquentent dans nos grandes villes et surtout à Paris"* [44].

Une façon de régler le problème des permissions de convalescence sans pour autant les supprimer officiellement comme le réclamait pourtant les plus radicaux tel le général commandant la XVIII[ème] région. La méfiance à l'égard des soldats coloniaux, discriminés dans le régime des permissions, soulève cependant l'indignation du député Albin Rozet, président de la commission des affaires extérieures.

Dès janvier 1915, il réclame l'égalité de traitement avec les militaires français puis, le 20 mai 1915, demande à ce que les indigènes puissent se rendre en permission chez les familles françaises qui ont manifesté généreusement le désir de les accueillir durant leur sept jours de permission de convalescence. Le 9 juin, dans une lettre au directeur de la section d'Afrique, le député de la Haute-Marne renouvelle ses requêtes en rêvant à un rapprochement entre Français et coloniaux, bien loin de la politique délibérée de ségrégation :

> *"J'ai toujours été partisan d'une politique d'association entre les deux races qui versent l'une et l'autre, sans distinction, à l'heure actuelle, leur sang pour le salut de la patrie "* [45].

Au nom du Ministre de la Guerre, Persil, le chef adjoint chargé de la direction des affaires civiles, répond à Albin Rozet en lui démontrant que tout le bienfait réparateur que peut retirer le soldat de sa permission après les soins de l'hôpital vaut pour le militaire français mais en aucun cas pour le colonial :

---

42 - Instructions du 25 novembre 1914 confirmées par la circulaire 3056K du 15 mars 1915, S.H.A.T, 7 N 2111, E.M.A, section d'Afrique, troupes de l'Afrique du Nord.

43 - *Ibid,* circulaire n012612K

44 - S.H.A.T, 7 N 2112, note sur le régime des permissions et congés de convalescence des militaires indigènes de l'Afrique du Nord, 26 juin 1917.

45 - S.H.A.T, 7 N 2111.

> *"Le même résultat ne semble pas devoir être atteint par un séjour d'un militaire indigène chez des personnes étrangères à sa race, à sa langue, à sa mentalité, quels que soient d'ailleurs leur honorabilité et leurs bons sentiments. Il y a lieu de craindre qu'il n'en tire aucun réconfort moral.*
>
> *L'influence déprimante exercée sur nos militaires indigènes par les soins assidus que leur prodigue le personnel féminin de nos établissements sanitaires laisse prévoir que leur admission dans les foyers des familles françaises, les soins et le bien-être dont ils seront entourés, entraîneront les mêmes conséquences."* [46]

La semaine suivante, le chef de la section d'Afrique confirmait les arguments de Persil dans une note pour le Ministre. Il ajoutait qu'il serait difficile d'évaluer l'honorabilité des familles produisant des certificats d'hébergement en direction des coloniaux et que ces familles auraient bien plus à perdre qu'à y gagner. En juin 1917, la section d'Afrique tranchait définitivement le problème en considérant que cette mesure, en vigueur depuis le début de la guerre, répondait " *aux intérêts d'hygiène physique et morale de la population* " [47] .

Dans le même temps, l' *"influence déprimante"* des infirmières sur les soldats coloniaux c'est-à-dire des soins attentionnés du personnel féminin et des relations d'amitié nouées dans les hôpitaux, se poursuivant souvent pour les militaires lettrés par un échange de correspondance, alerte les autorités militaires, dès 1915, sur la nécessité d'isoler les militaires au sein des formations sanitaires et de réserver leur approche uniquement au personnel médical masculin.

Le général Pillot du gouvernement militaire de Paris justifie une telle mesure par le respect de la femme française qui se dégraderait en prodiguant douceur et affection au chevet du soldat africain blessé ou malade qui ne comprend, de toute façon, que la manière forte :

> *"D'un tempérament violent et impulsif au premier chef, le nord-africain a besoin d'être tenu par une main ferme. Il s'incline volontiers devant la force au service de la justice mais il reste insensible à la manière douce qu'il qualifie facilement de faiblesse"* .

Accablé de rapports basés sur les constatations du contrôle postal, le Sous-Secrétaire d'Etat au Service de Santé décide de réagir le 7 décembre 1915 par une série d'instructions confidentielles visant à réunir les infirmières, le médecin chef et les officiers interprètes pour faire le point sur l'état d'esprit

---

46 - *Ibid*

47 - S.H.A.T, 7 N 2112, note du 26 juin 1917.

des soldats indigènes à l'égard des femmes afin que les dames infirmières ne renouvellent pas les erreurs passées[48].

Les erreurs en question résident en attentions maternelles et largesses, échange de photos et de correspondance. Ces témoignages anodins de reconnaissance sont cependant dangereux car ils donnent à l'indigène une fausse image de la Française ; bientôt la correspondance prend la tournure d'un flirt et la photographie de l'infirmière est envoyée en Tunisie, Algérie ou Maroc avec des commentaires accablants, aussi Justin Godart, le Sous-Secrétaire d'Etat au Service de Santé, prend-il soin de mettre en garde le personnel médical féminin *"contre la mauvaise interprétation trop souvent donnée à leurs attentions."* Le 10 juin 1916, Justin Godart se rangeait aux avis du Ministre de la Guerre et interdisait aux infirmières d'entrer dorénavant en contact avec les militaires musulmans :

> *"En aucun cas, et quelles que soient les raisons invoquées ou les individualités en cause, un personnel hospitalier féminin ne pourra être appelé ou autorisé à donner des soins aux militaires indigènes."* [49]

A cette date, le contrôle postal a définitivement prouvé que les infirmières sont devenues les correspondantes privilégiées des tirailleurs. Leurs noms sont d'ailleurs relevés par les censeurs qui avertissent alors les responsables des hôpitaux militaires pour sanction. A Marseille, par exemple, le Dr Maclaud, responsable de l'hôpital indigène, renvoya les infirmières de la Croix Rouge. Le contrôle postal est sans doute la meilleure arme dont disposent les autorités militaires en ce qu'il permet de détruire les relations qui ont réussi à se nouer malgré l'attention soutenue de la hiérarchie.

Toutes les lettres à destination ou émanant de femmes sont saisies et ainsi les affections sont désorganisées ou brisées : telle jeune femme, ignorante de la censure, s'acharne à envoyer lettre sur lettre pour briser le silence dans lequel elle croit que son amant la maintient ; une autre, sans nouvelles alors qu'elle est enceinte, songe au suicide si son ami ne lui répond pas.

L'intervention du censeur au milieu de l'intimité des couples est parfois pour lui source d'interrogations et de malaise : ne va-t-il pas trop loin dans la défense des intérêts de la femme française au point d'empêcher son libre choix ? Le rapport de novembre 1917 de la commission de contrôle de Marseille fait état de ce cas de conscience du censeur :

> *"le nombre de lettres amoureuses va sans cesse augmentant, à tel point qu'on peut se demander si leur interception systématique n'est pas une trop grave atteinte portée à la liberté individuelle"* [50].

---

48 - A.N, C 7690, circulaire n° 2502 3/7 au sujet de l'état d'esprit des militaires indigènes musulmans.

49 - A.N, C 7521, circulaire du 10 juin 1916.

50 - A.O.M, Slotfom, I, 8, rapport de novembre 1917.

C'est d'autant plus vrai quand les parents sont au courant et approuvent la décision de leurs filles. De plus, la station prolongée des ouvriers et soldats coloniaux sur le sol national rend peu à peu inopérant le contrôle postal sans compter les moyens multiples qui permettent de s'en affranchir comme de timbrer sa lettre et la remettre directement à la poste civile pour le colonial ou bien utiliser la poste restante, ou encore se faire adresser son courrier chez des particuliers bienveillants.

La même intervention dans le domaine privé a lieu quand des jeunes femmes, souvent accompagnées de leurs parents, viennent trouver l'officier interprète pour lui demander conseil sur les démarches à accomplir pour contracter mariage avec un colonial. A chaque fois l'officier consacre son énergie à mettre en garde les candidates, leur peignant l'infériorité de la position de la femme, la possibilité d'être reléguée comme seconde ou troisième épouse par l'exercice de la polygamie, et, plus malhonnêtement encore, en leur présentant des photographies d'indigènes nus en leur indiquant que tel est le mode de vie en ces contrées lointaines[51].

La description est si négative que l'officier Torré note avec satisfaction dans son rapport du 1er mars 1918 pour la IX[e] région militaire (Nantes) que :

> *"les personnes sur lesquelles nos objections semblent avoir fait quelque impression, ne se sont pas encore représentées devant nous "* [52].

Pour décourager définitivement les projets de mariage, le Ministre de la Guerre communiquait à la presse les instructions de la circulaire du 28 juin 1918 afin de répercuter les précieux conseils donnés aux jeunes femmes françaises :

> *"Il est arrivé fréquemment que des familles françaises se sont adressées à des commandants de groupements de travailleurs nord-africains en vue d'être renseignées sur le sort des femmes françaises qui contractent mariage avec des ouvriers musulmans.*
>
> *Il y a intérêt à faire connaître à ces familles que les musulmans sont soumis, en ce qui concerne le mariage, à la loi coranique qui autorise la polygamie et la répudiation par la simple volonté du mari. [...]*
>
> *Il importe que les femmes françaises qui désirent épouser un musulman soient extrêmement renseignées sur les éventualités auxquelles elles peuvent être exposées, si elles donnent suite à leur projet d'union."* [53]

---

51 - Sur cette manipulation à l'aide de photographies voir Mireille Favre, *op.cit*, p. 544.

52 - S.H.A.T, 7 N 962 S, rapport du 1er mars 1918.

53 - *L'Oeuvre*, 23 juillet 1918, " Attention mesdemoiselles ". Voir également sur le même sujet, *L'Excelsior*, 25 juillet 1918, " Avertissement pour les femmes désireuses de se marier avec un colonial ".

Le déplacement de l'ouvrier ou du soldat, quand la relation sexuelle débouche sur un projet d'union, fut aussi une méthode employée par l'autorité militaire qui ne put cependant interdire directement les mariages comme ce fut pratiquement le cas pour les Chinois amenés à présenter des papiers officiels qu'ils étaient incapables de se procurer en l'absence d'état civil dans la plus grande partie des campagnes chinoises.

Avec la fin de la guerre, la démobilisation et le rapatriement des ouvriers et soldats de l'empire, le problème des relations inter-raciales se pose avec encore plus d'acuité car il recèle en lui des promesses de lendemains difficiles pour l'édifice colonial. Le rapatriement suscite d'abord une grande inquiétude de la part des couples qui n'entendent pas être séparés et voudraient que le retour ne soit pas obligatoire pour ceux qui ne le souhaitent pas.

Cette inquiétude est visible dans les lettres des coloniaux qui avertissent leur famille de leur désir de rester vivre en France au côté de leur épouse ou compagne mais plus encore dans celles des femmes qui envoient à leurs amants - voire aux Ministres de la Guerre et des Colonies - des lettres de supplication pour qu'ils ne partent pas ; en pure perte car ces lettres saisies par le contrôle postal ne parviendront jamais à leur destinataire.

Si les autorités militaires se sont, à ce sujet, plutôt réjouies de briser les couples et de faire disparaître le problème, un traitement particulier sera réservé à ceux qui ont convolé en justes noces et aux pères d'enfants métis : dans ce cas précis, les demandes de maintien en France sont examinées non seulement dans un souci d'humanité mais aussi pour ne pas accroître les problèmes juridiques liés à la condition des enfants dépendant, en droit, uniquement de l'autorité du père.

Plus encore, les femmes qui rejoindraient leurs maris dont elles auraient été séparées menaceraient gravement l'ordre colonial en donnant un exemple ouvert d'égalitarisme et de transgression du tabou à toute la population de la colonie. Pour éviter ce scandale, le maintien d'un certain nombre d'indigènes déjà intégrés à la vie française semble un moindre mal[54]. Il est vrai également que dans la pratique les instructions du Ministre des Colonies du 26 mars 1919 ne furent pas toujours respectées.

La Première Guerre mondiale, au grand effroi des garants de la supériorité blanche qui échouèrent dans leur politique de ségrégation absolue, fut donc l'occasion d'une découverte et d'une rencontre, de part et d'autre, et pas uniquement le moment de l'apparition d'un racisme populaire envers le sujet colonial.

---

54 - A.O.M, Slotfom I, 1, Circulaire du Ministre des colonies au Président du Conseil Ministre de la Guerre sur la libération exceptionnelle des militaires et des travailleurs indigènes, 26 mars 1919.

La proximité sexuelle des ouvriers et soldats coloniaux mit à bas l'interdit de la fréquentation de la femme blanche et, même si ces relations s'inscrivirent dans un cadre de remplacement, à titre temporaire comme le souligne le rapport d'un officier interprète du 23 mars 1919 affirmant qu'à cette date la correspondance féminine avait pratiquement cessé en relation avec le retour des poilus[55], il n'en reste pas moins que l'expérience vécue par les volontaires coloniaux joua un rôle dans une nouvelle appréhension du monde : en même temps que volaient en éclats les tabous de l'ordre colonial, leur retour bouleversait la société traditionnelle mais le blocage du pouvoir blanc, jaloux de sa suprématie, empêcha l'évolution vers un associationnisme réel et sincère, la Première Guerre mondiale étant vécue par les autorités coloniales comme une expérience traumatique à l'inverse des indigènes.

Rien d'étonnant à ce que le contrôle postal mis sur pied au cours de la guerre pour apprécier le moral des indigènes perdure dans l'après-guerre, se transformant en un contrôle exclusivement politique dont le but est de traquer le " bolchévisme " et les influences révolutionnaires.

Enfin, les discours sur l'importation de main-d'oeuvre étrangère en France pour opérer le relèvement économique s'accompagnent désormais d'une réflexion sur la nécessité d'y adjoindre des éléments féminins, un regroupement familial en quelque sorte défendu dès 1918 pour que les ouvriers coloniaux " *ne se mêlent pas à la population française* " et que la ségrégation soit la plus complète possible pour que vive plus longtemps le prestige de l'homme blanc.

---

55 - S.H.A.T, 7 N 962 S, XV[e] région (Marseille), rapport de l'officier interprète Baruch du 23 mars 1919.